



Ref. : LJ/22213

Inspecteurs et Délégués du permis de conduire et de la sécurité routière : En grève le 3 octobre pour défendre leurs missions et obtenir une juste reconnaissance!

Transférés au ministère de l'Intérieur le 1er janvier 2014, les Inspecteurs et Délégués du permis de conduire et de la sécurité routière ont depuis lors été dépossédés de pans entiers de leurs missions statutaires en voyant leur rôle considérablement restreint, notamment par le biais de privatisations, dont celle de l'examen du code de la route (ETG).

Certaines catégories du permis de conduire, nouvellement créées, ont par ailleurs été directement confiées aux établissements d'enseignement de la conduite.

Bilan : comme annoncé par le SNICA-FO, ces réformes dogmatiques ont généré des fraudes massives, l'effondrement des taux de réussite à l'examen du code de la route, et la délivrance de nombreuses attestations de complaisance.

Par ailleurs, alors même que les engagements pris à haut niveau d'engager des actions sur leurs conditions de travail ont été trahis, les IPCSR et DPCSR ont découvert le 12 juillet dernier, que le ministre de l'Intérieur envisage une éventuelle « réflexion sur la mise en place d'un permis probatoire sur le modèle du permis belge » qui « permettrait aux écoles de conduite de délivrer une attestation autorisant temporairement à conduire, dans l'attente d'un examen ultérieur réalisé par un IPCSR ».

Pour le SNICA-FO, syndicat majoritaire, alors que la Wallonie a réformé son système en 2018, précisément pour éradiquer la délivrance d'attestations de complaisance par les auto-écoles, il serait incompréhensible que la France fasse le chemin inverse et amplifie le phénomène sur son territoire. Dans ce contexte, au nom des IPCSR et DPCSR, le SNICA-FO exige :

- L'abandon immédiat de toute réflexion ou projet visant à restreindre encore leur rôle ;
- L'augmentation des plafonds d'emplois et le recrutement de 200 IPCSR et 20 DPCSR supplémentaires ;
- La revalorisation substantielle du régime indemnitaire de tous les IPCSR et tous les DPCSR.

A ce titre, le SNICA-FO appelle les IPCSR et DPCSR à la grève le 3 octobre 2022.

La FEETS-FO leur apporte son soutien plein et entier pour obtenir satisfaction dans leurs revendications légitimes.

Paris le 28 septembre 2022

Contacts :

Zaïnîl Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Laurent Janvier, Secrétaire fédéral, 06 27 31 17 68

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIÈRE
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

🌐 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20

📠 01 48 24 38 32

